

SOMMAIRE

Introduction	5
---------------------	----------

Partie 1	
Les femmes réprimées	9

La taille compte	13
Un poison nommé femme	19
Violée ? Marie-toi	25
Si tu ne sais pas pourquoi, elle, elle saura	31
Femme fornicatrice, tu tueras	37
Tu ne tueras point, mais tu pourras violer	43
Supprimer ce qu'ils n'ont pas	50
Cachez ce sein qui me rend prédateur	55

Partie 2	
Corps de femme, jouet d'homme	63

Le combat pour habiller son corps	66
Enfant éternel	71
L'honneur d'être vierge	76
La majorité sexuelle	81
Le consentement oui, mais pas trop	87
Baise et tais-toi	93
Le corps des femmes, un objet d'hommes	99

Partie 3	
Comme un homme	107

Cervelines écervelées	110
Se masturber en travaillant	116

Battre un homme à son propre jeu	121
Derrière la machine, des femmes	127
L'horreur, comme un homme	132
Femme à bord, gare au naufrage	138
La prudefemme	143

Partie 4

Le problème, ce sont les hommes 149

Les hommes, premières victimes de la masculinité	152
Hommes au volant, mort au tournant	157
Voleurs de mots	163
Les hommes fainéants	167
Débander, c'est violer	172
Ces pauvres hommes sans le sexe à l'agonie	177
Tuer ces femmes qui ne veulent pas d'eux	182
Le couple dont ils ne voulaient pas	188

Conclusion

Que reste-t-il ? 197

Remerciements 203

INTRODUCTION

Vous êtes féministe ? Non ? Vous êtes sûr-e ? Vous vous opposez à ce que les femmes et minorités de genre votent, possèdent un compte bancaire, portent plainte à la suite de viols et des violences conjugales, naviguent en mer, choisissent librement leur partenaire ? Non ? Alors bienvenu-e ! Vous êtes féministe !

Ah ! Mais je vois, vous êtes de ceux-elles qui pensent que l'égalité est acquise ! Justement, les femmes et minorité de genre existent dans l'espace public, travaillent, votent, ont des relations sexuelles librement. C'est acté, plus besoin d'en faire un foin, n'est-ce pas ? Et puis, cette écriture inclusive, ça fait mal aux yeux, c'est chiant. Pourtant l'égalité, quand le masculin l'emporte sur le féminin, me semble loin d'être acquise. Que l'on aime ou pas l'écriture inclusive, que l'on se revendique ou non féministe, l'égalité, l'équité, la parité sont loin de faire partie de nos réalités.

Au contraire, on assiste quotidiennement à l'invisibilisation des femmes et des minorités de genre. Vestige du passé ou résistance du présent, elles ne sont pas les égales des hommes cis¹. La domination masculine a de beaux jours devant elle. Les femmes se battent tous les jours, alors que les hommes se contentent de vivre.

En 1971, Germaine Greer, autrice féministe, écrit :
« Il est impossible de plaider avec succès la cause

¹ Le terme « cis » désigne un homme qui se retrouve dans le genre assigné à sa naissance, contrairement à un homme trans assigné femme à la naissance. Pour faciliter la lecture, dès lors qu'il sera écrit « homme », il faudra entendre « homme cis ». Dans le cas contraire, j'indiquerai « homme trans » ou « minorité de genre ».

de l'émancipation féminine tant qu'on n'aura pas déterminé avec certitude le degré d'infériorité ou de dépendance [...] de la femme. » L'essence de ce livre fait écho à cette si juste citation. Ce n'est qu'en étudiant la société dans son ensemble que l'on prend conscience de l'ampleur de leur infériorité, tant par l'effacement de leurs conquêtes que par la volonté de les soumettre dans la violence. Effacer systématiquement les femmes et les minorités de genre d'hier et d'aujourd'hui nous empêche une plus grande prise de conscience, de comprendre que l'on a toujours lutté et qu'en 2022, c'est encore nécessaire. On nous enlève la légitimité de nos colères. L'exploration de ce passé douloureux permet de voir le présent, qui n'a pas, ou trop peu, bougé. Ce n'est qu'à travers la reconnaissance de notre histoire et des conséquences que notre indignation pourra être juste, complète et révolutionnaire. Seul un regard à 360° sur les différentes oppressions que les hommes exercent sur les femmes et les minorités de genre permettra à celles-ci de lutter efficacement et d'agir contre l'ennemi public : les hommes et leurs idées d'hégémonie et de domination masculines.

Ce livre, loin de retracer de simples récits historiques, brosse le portrait de la misogynie, son passé, son présent, et son futur si rien ne change.

J'ai écrit ces pages en gardant à l'esprit que bon nombre d'entre nous imaginent l'égalité acquise, le patriarcat aboli et les femmes et minorités de genre épanouies.

Cet ouvrage est un manifeste contre ceux qui pensent que « c'était pire avant ». Non, ce n'est pas mieux aujourd'hui, c'est différent. Et je vais vous le prouver, le tout avec humour, parce qu'il faut bien rire pour éviter de pleurer et que la plaisanterie n'empêche pas la rage, si nécessaire pour affronter le futur et abolir l'histoire des hommes !

Source :

Greer, Germaine, *The Female Eunuch*, HarperCollins, 2009

Partie 1

**LES FEMMES
RÉPRIMÉES**

« La femme est moins apte à la moralité que l'homme, car elle renferme plus de liquide. Or le liquide absorbe, mais ne sait pas retenir. La semence de la femme est aqueuse, diluée et impropre à la procréation. La femme est un homme raté. Par rapport à l'homme, elle ne possède qu'une nature défectueuse et imparfaite. Aussi doit-on, en résumé, se garder de chaque femme comme d'un serpent venimeux ou du diable cornu. Si je devais dire ce que je sais des femmes, le monde entier serait stupéfait [...]. Son sentiment pousse la femme vers ce qui est mauvais, de même que sa raison entraîne l'homme vers ce qui est bon. »

SAINT ALBERT LE GRAND

Être une femme ou une minorité de genre, c'est avant tout être punie. Punie de respirer et d'exister.

Le châtement est un vaste sujet. Doit-on sanctionner ? Si oui, comment et pourquoi ? Dans les formes, c'est l'État qui a le monopole de la puissance coercitive, c'est-à-dire le pouvoir d'utiliser les forces armées ou de priver de liberté. L'État prohibe un comportement, parce qu'il estime que ce dernier fait du mal à la société. En théorie, il punit pour protéger,

mais aussi pour réinsérer l'auteur. Le droit pénal, celui qui inflige des « peines », est sujet à d'importantes évolutions. Ce qui était interdit jadis ne l'est plus de nos jours, comme l'avortement. Ce qui était autorisé autrefois ne l'est plus à présent, à l'instar du viol. Le droit pénal ne reflète que platement nos mœurs. On pense souvent à tort que l'État définit les comportements acceptables de ceux qui ne peuvent l'être, mais c'est le contraire. Aujourd'hui, l'opinion publique est prête à comprendre, voire admettre l'euthanasie. *A contrario*, l'État a beau légiférer davantage sur l'usage de cannabis, rien n'y fait, il y a toujours plus de consommateur·ice·s. Ce phénomène n'est autre que le consentement à la loi. Une loi qui ne trouve pas écho auprès des individus est une loi inutile. Les violences sexistes et sexuelles l'illustrent en tous points. Le législateur adopte loi sur loi sans que les chiffres ne baissent jamais. Les mœurs, notre société, fondamentalement misogyne et patriarcale, tolère largement les violences masculines à l'encontre des femmes et minorités de genre. C'est quand même compliqué de considérer les femmes comme sujets de droit dans une société qui a passé son histoire entière à les brimer et à les réprimer.

Dans les faits donc, rassurez vos âmes de masculinistes² : la punition des femmes et minorités de genre a de longues heures devant elle, l'État n'ayant d'une part pas l'apanage de celle-ci, mais en plus

² Le terme « masculinisme » s'oppose au féminisme pour prôner les droits des hommes et démonter les discours féministes.

ne sanctionne pas les hommes responsables de violences. La correction appartenait autrefois au domaine privé ; en réalité, c'est toujours le cas. Alors d'accord, on ne coupe plus de mains, mais gare aux femmes qui s'aventurent en dehors des stéréotypes de la bonne mère de famille qui cuisine et qui nettoie. Gare aux femmes — sans compter les différentes orientations sexuelles et les minorités de genre — qui ont une sexualité libre. Gare aux femmes qui ne se conforment pas aux attentes de la société. Celles-ci sont mises aux bans, moquées et humiliées. Il en a toujours été ainsi, et rien ne change. Cette partie en témoigne.

Source :

Groult, Benoîte, *Cette mâle assurance*, Albin Michel, 2015